à Arras. Voici comment le *Courrier du Pas-de-Calais* donne et explique le fait :

« La rue Saint-Aubert s'est trouvée mise en émoi, hier soir : un individu déguisé en prêtre, venait, disait-on, d'être arrêté en flagrant délit de vol.

» En effet, peu de temps après, on voyait passer une voiture contenant un ecclésiastique entre deux agents de police. La voiture allait au Palais-de-Justice et le prêtre était conduit au cabinet d'instruction.

» Mais ce n'était pas un faux prêtre, c'était, bien malheureusement, un véritable curé, celui de Chérisy, M. l'abbé Louis Chopin.

» Il avait été surpris, au déballage d'optique de Mme Thévenin, au moment où il glissait dans sa soutane un objet qui y fut retrouvé et consistant en une loupe, valant peut-être dix sous.

» Par quelle aberration de l'esprit un honorable prêtre peut-il devenir un voleur? C'est ce que les physiologistes seuls pourraient expliquer, car, évidemment, ce n'est que par un trouble mental qu'on peut expliquer ce singulier oubli, surtout pour un misérable objet sans aucune valeur.

» Un des condisciples de M. l'abbé Chopin que le hasard nous a fait rencontrer, cette après-midi, nous a dit qu'il avait toujours été bizarre, « un peu toqué », pour répéter le mot familier dont on s'est servi.

» Il avait donc une prédisposition à l'accident cérébral qui s'est inopinément révélé hier.

» M. l'abbé Chopin est âgé de 39 ans.

» Il a été remis à un vicaire d'une paroisse d'Arras, chez lequel il devait souper et coucher, mais à la condition de se représenter ce matin à neuf heures et demie au parquet.

» Ce matin, en effet, un nouvel interrogatoire a eu lieu, puis l'abbé Chopin a été conduit au Séminaire, où il reste consigné. »

— Mgr Dennel a nommé chanoine honoraire de la cathédrale M. Léon Decastecker, son secrétaire particulier.

Samedi prochain, doivent être ordonnés, dans la chapelle du grand séminaire, 8 minorés, 6 sous-diacres, 30 diacres et 4 prêtres.

Si le **Fer Bravais**, ce précieux médicament, s'est universellement acquis les faveurs du monde savant et les sympathies du monde souffrant, c'est qu'il est en réalité le remède souverain au fléau de l'époque, nous avons nommé : l'**ANEMIE**. C'est le plus économique des ferrugineux puisque le flacon dure plus d'un mois, ce qui fait à peine 15 centimes par jour. 31434

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 17 décembre. — Albéric Lebrun, Sentier du Ballon, Maisons Caby, 10. — Hortense Plaisant, rue de la Balance, 66. — Mathilde Walles, rue Saint-Jean, 61. — Elisa Vanmeervenne, rue Buffon, derrière l'estaminet du Ver Solitaire. — Julien Dumoulin, rue Turgot, 85. — Victoire Leclercq, rue de Lannoy, 404. — Henri Descamps, rue de Lannoy, 85. — Ernest Rogier, rue de l'Industrie, Estaminet du Coq Belge. — Charles Desreumaux, rue du Pain, cour Deboosère, 18. — Louis Vantieghem, rue de Babylone, 31. — Rachel Wante, rue du Fontenoy, cité Moreau, 22. — Léontine Wagemans, rue Plutarque, 3. — Eloi Roussel, rue d'Arcole, 30.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 19 décembre. — Louis Deltour, 74 ans, tisserand, rue Plutarque 62. — Julie Delhaye, 62 ans, ménagère, rue Saint-Jean, 121. — Florentine Hoercée, 25 ans, dévideuse, rue de Toulouse, cour Thérin-Carrette, 13. — Nicolas Delattre, 67 ans, journalier, Hôtel-Dieu. — Catherine Lepers, 77 ans, journalière, id. — Henri Boulet, 3 mois, rue de la Vigne, maisons Flipo, 1.

Etat-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 19 décembre. — Charles Surmont, rue Sainte-Ursule. — Virginie Vandenbulcke, rue Fin de la Guerre.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 19 décembre. — Gabrielle Volt, 6 jours, rue des Quinze-Bouteilles. — Maria Lesaffre, 3 ans 10 mois, au Blanc Seau. — Camille Dhallain, 37 ans 6 mois, domestique, rue Houchart.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille EDMOND DELERUE-LEPOUTRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Louise-Joseph LEPOUTRE, veuve de Monsieur Edmond DELERUE décédée à Roubaix, le 17 décembre 1884, à l'âge de 71 ans, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le samedi 20 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 22 dudit mois, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Grand-Chemin, 78.

Les amis et connaissances de la famille DELTOUR-MULLIEZ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis DELTOUR, décédé à Roubaix, le 18 décembre 1884, à l'âge de 71 ans et 2 mois, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 21 courant, à 3 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Plutarque, 32 (au Jean-Ghislain).

Ils vous prient aussi d'assister à l'Obit du Mois, qui sera célébré le lundi 26 janvier 1885, à 9 heures, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille NOCLAIN-DELHAYE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Julie DELHAYE, décédée à Roubaix, le 19 décembre 1884, dans sa 62e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 21 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Jean prolongée, 121.

Les amis et connaissances de la famille HECQUETTE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Julie-Joséphe-Augustine HECQUETTE, veuve de M. PERSYN, née à Wervicq (France), le 10 juillet 1815, décédée à Roubaix, le 19 décembre 1884, à l'âge de 69 ans et 6 mois, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 21 courant, à 3 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Philippe-le-Bon, 11.

Les amis et connaissances de la famille CASTELAIN-FLORIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis CASTELAIN, décédé à Roubaix, le 20 décembre 1884, dans sa 66e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 22 courant, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — Les Vigiles, seront chantées le même jour, à 7 heures 1/2 du matin. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Beaurewaert, 125.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église de Wasquehal, le lundi 22 décembre 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Hyacinthe-Joseph LECLERCQ, décédé subitement à Wasquehal, le 18 décembre 1883, à l'âge de 27 ans et 11 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 22 décembre 1884, à 9 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-François-Joseph DUTHOIT, veuf de Dame Adélaïde-Aimée-Joseph HOLBECQ, décédé à Roubaix, le 25 décembre 1883, dans sa 80e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 22 décembre 1884, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri THOMAS, époux de Dame Joséphine LECLERCQ, décédé à Roubaix, le 6 novembre 1884, dans sa 62e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois, sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 22 décembre 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Julie MANSART, épouse de Monsieur Charles LECONTE, décédée à Roubaix, le 24 novembre 1884, à l'âge de 27 ans, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 22 décembre 1884, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Eudoxie FRANÇOIS, épouse de Monsieur Denis MEURISSE, décédée à Roubaix, le 17 novembre 1884, à l'âge de 30 ans, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIES ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans *Petit Journal de Roubaix*.

BELGIQUE

Assassinat d'un échevin

Notre correspondant particulier nous adresse la dépêche suivante :

« Tournai, 20 décembre, 3 h. 20, soir.

» Un crime épouvantable vient d'être commis à Anvaing. M. Wacrenier, échevin, a été assassiné ce matin. Les détails manquent. Le parquet, composé de M. Leschevin, substitut du procureur du roi et M. Allaud, juge d'instruction, vient de partir. Le docteur Chantry les accompagne. »

La Chambre. — Dans la séance de vendredi, on s'est occupé du budget de la dette publique, qui a été voté après des observations de diverses natures, échangées entre MM. Beernaert et Malou d'une part, MM. Delebecque, Pirmez et Frère d'autre part.

Le budget de la dette publique adopté, l'on a voté des crédits provisoires à valoir sur les budgets de dépenses pour 1885.

L'ensemble du budget a été adopté à l'unanimité.

Puis, l'on a abordé la discussion du projet de loi sur le contingent.

M. le général Pontus, ministre de la guerre, a maintenu la nécessité de porter le contingent à 13,300 hommes au lieu de le réduire, comme l'opposition l'a réclamé pendant cinq ans, au chiffre de 12,000 hommes. Il a terminé, en revenant sur la question de la réserve, qu'il espère voir résolue dans un avenir prochain. Quant au service des « ministres du culte », dispensés en temps de paix, il consisterait, en temps de guerre, à faire partie des ambulances.

M. Frère ayant insisté pour que l'on sciadât le projet de loi en s'occupant d'abord des dispenses, la Chambre a consenti à cette « scission », qui a eu pour effet de prolonger la discussion d'un jour.

Bruxelles. — Le prince de Caraman-Chimay est, paraît-il, très sérieusement malade en ce moment et son état inspire d'assez légitimes inquiétudes.

Nivelles. — Dans sa séance de samedi dernier, le conseil communal de Nivelles a décidé de supprimer l'école gardienne communale laïque.

— *Un émule de Cartouche.* — Depuis sept ou huit mois, de nombreux vols, commis dans les communes Est du canton de Nivelles, semblaient révéler dans nos campagnes l'existence d'une bande de malfaiteurs.

Une méthode uniforme, des procédés analogues et certains moyens d'exécution communs portaient à croire que la plupart des actes de déprédations, que constatait presque chaque jour notre parquet, étaient l'œuvre d'une association de gredins, obéissant à une impulsion unique et habilement organisés pour braver les rigueurs de la justice.

Depuis le printemps dernier, plus de soixante vols avaient été constatés dans les communes de Tubize, Rebecq, Clabecq, Virginal, Ittre, Oisquercq et Borneval; la gendarmerie avait fait d'inutiles efforts pour arriver à en découvrir les auteurs, ses recherches étaient demeurées vaines.

Une véritable terreur régnait dans toutes les communes où la bande se livrait à ses sinistres exploits. Les habitants étaient épouvantés et s'attendaient chaque jour à de nouveaux méfaits. Des patrouilles avaient été organisées partout par notre parquet, quand, il y a deux ou trois jours, la gendarmerie de la brigade de Nivelles mit la main sur un jeune homme des environs de Tubize, le nommé C..., qui lui fit les plus singulières révélations.

Il déclara être le capitaine d'une bande de voleurs composée d'une vingtaine d'hommes; il avait été appelé à ce poste dangereux malgré sa jeunesse (il n'est âgé que de 22 ans), parce qu'il était le plus hardi, parce que, toujours prêt à affronter le danger, il était le premier à pénétrer dans les habitations où il y avait du bon coup à faire.

L'enquête se poursuit.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Le gouverneur de la Cochinchine

Paris, 20 décembre. — Il est inexact, dit la *République française*, que M. Ch. Thomson, gouverneur de la Cochinchine, soit attendu à Paris. Le gouvernement ne l'a point rappelé; et, d'autre part, M. Thomson, qui aurait assurément droit à un congé, ne pense pas à le prendre avant que soient réglées les affaires du Cambodge.

M. le comte de Paris

Paris, 20 décembre. — Hier soir, grand dîner de quarante couverts, à Bonnelles, donné par Mme la duchesse d'Uzès, en l'honneur de Monsieur le comte et de la comtesse de Paris. La table, magnifiquement couverte, était jonchée de fleurs. Pendant tout le repas, les hommes de l'équipage, placés dans la serre, sonnaient des fanfares. Aujourd'hui, grande chasse à courre. Le rendez-vous est devant le perron de Bonnelles, à onze heures précises. Monsieur le comte de Paris et Madame prendront à six heures un quart un train spécial qui les ramènera à Paris, avec les personnes désignées pour les accompagner.

Promotions dans la Légion d'honneur

Paris, 20 décembre. — Parmi les nominations et promotions dans l'Ordre de la Légion d'honneur qui doivent avoir lieu dans les lettres à l'occasion du 1er janvier, on parle très sérieusement des suivantes : M. Alexandre Dumas serait élevé au grade de commandeur ; M. Henri Meilhac serait fait officier, et M. Georges Ohnet recevrait la croix de chevalier.

Louise Michel

Paris, 20 décembre. — Les nouvelles de la mère de Louise Michel sont toujours mauvaises. En outre, on annonce que Louise Michel elle-même est très gravement malade. Les dures émotions auxquelles elle est en proie, dit l'*Intransigeant*, depuis le commencement de sa détention ont déterminé chez elle une fièvre nerveuse qui inquiète ses amis.

Elections consulaires à Marseille

Marseille, 19 décembre. — Hier, a eu lieu le scrutin de ballottage pour les élections consulaires. Les candidats libéraux et les candidats indépendants ont été élus en nombre à peu près égal. M. Couve, banquier, qui avait été élu juge suppléant présenté par le comité indépendant, s'est suicidé aujourd'hui dans sa campagne. Par suite, le comité libéral gagne un siège, car le candidat qui venait le premier sur la liste, après les élus, appartenait à ce comité.

Le scandale financier de Vienne

Vienne, 19 décembre. — Un avis de la police annonce que Jauner a été trouvé mort à Kierling, près Vienne. Il s'est suicidé hier, vers cinq heures, près de la porte du cimetière. Deux paysans ont entendu la détonation et en ont averti l'autorité qui s'est immédiatement rendue sur les lieux. On a trouvé Jauner par terre, un revolver tout neuf à ses côtés. Dans ses poches, on a découvert un journal sur lequel il avait écrit au crayon : « C'est lui qui en est la cause. » On croit qu'il a voulu désigner par là l'escompteur Kuffler, qui est arrêté. Dans une poche de sa jaquette, on a trouvé un portefeuille contenant 24 florins.

A la Bourse, les actions de la Société d'escompte sont tombées de 800 à 570 florins.

Un orphelinat incendié

New-York, 19 décembre. — Un incendie a éclaté hier à l'orphelinat catholique Saint-John, à Brooklyn. Le feu s'est étendu si rapidement, que les personnes qui se trouvaient aux étages supérieurs de l'asile ont dû être sauvées par les fenêtres. Une religieuse et un petit garçon se sont tués en sautant de l'étage supérieur. Une vive émotion a régné dans tout le quartier, car l'asile comprenait trente religieuses et sept cent quatre-vingt cinq enfants. Les dégâts sont évalués à un demi-million de dollars.

LES ANARCHISTES A LEIPZIG

Leipzig, 19 décembre. — Les dépositions des quarante témoins qu'on a entendus hier, étaient presque inutiles, après les aveux des accusés qui reconnaissent la matérialité des faits, mais qui affirment qu'ils n'ont voulu que faire un simple acte de propagande sans avoir l'intention de tuer spécialement l'empereur.

Dans son réquisitoire, aujourd'hui, l'avocat général Tremplin a réclamé au tribunal pour Reinsdorf la peine de mort pour haute trahison, ou si ce chef était écarté, sa condamnation à quinze ans de travaux forcés pour tentative d'incendie ; de même pour les mêmes faits, pour Rupsch et Küchler, la peine de mort ou douze ans de travaux forcés; pour Holzhauer, dix ans; pour Soehngon et Reinbach, cinq ans. Il a demandé l'acquittement de Toellner.

Soechngen et Rupsch pleurent en entendant le réquisitoire.

Mes Thomsen, Bussenius et Seeling, ont plaidé pour les accusés, sauf pour Reinsdorf, qui a défendu hautement à Me Fenner de parler pour lui.

Reinsdorf a pris la parole et a dit qu'il est toujours dangereux pour le gouvernement de faire des martyrs.

Il croit servir l'anarchie par sa mort.

L'avocat général Seckendorf prend de nouveau la parole, rappelle l'horreur du crime, il établit la culpabilité des accusés Reinsdorf, Rupsch et Küchler d'une manière évidente; il dit que ce n'est que grâce à la Providence que le plan des criminels a échoué, à cause de la mèche humide. Il demande éloquemment une condamnation impitoyable.

Après une nouvelle tentative des défenseurs des accusés pour atténuer la culpabilité de leurs clients, et une troisième réplique de l'avocat général, Reinsdorf prend de nouveau la parole et dit que la police a joué ici un rôle singulier. Le commissaire Gottschalk a connu le projet du Niederwald, et loin de le prévenir par des arrestations, il a fourni 40 marks que Palm a remis à Küchler pour pouvoir payer le voyage. Sans cet argent donné par la police, Küchler ne serait pas parti et Rupsch n'aurait pas eu le courage d'agir seul. La corruption est partout : les traîtres de Phœnix-Parck ont reçu des milliers de francs ; les traîtres allemands se contentent de quelques marks.

« Pour régénérer le peuple, dit Reinsdorf, je sacrifierai dix têtes si je les avais, mais les opprimés sont tout prêts pour la révolte. Les ouvriers ont assez de dynamite pour faire sauter la bourgeoisie entière.

» On le verra bientôt ! »

Après cette harangue, l'audience a été levée et renvoyée à lundi pour le jugement.

DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Conseil de cabinet

Paris, 20 décembre. — Le conseil s'est réuni ce matin sous la présidence de M. J. Grévy. Trois ministres étaient retenus à la Chambre.

Le conseil s'est occupé des affaires courantes. La séance a duré 15 minutes.

Le budget; les douzièmes provisoires

Paris, 20 décembre. — Il est possible que la discussion du budget ne soit pas terminée aujourd'hui. L'adoption du projet relatif aux douzièmes provisoires est considérée comme certaine.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(D nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du samedi matin, 9 décembre

Présidence de M. SADI-CARNOT, vice-président

La séance est ouverte à neuf heures, sous la présidence de M. Sadi-Carnot. Le procès-verbal est adopté après plusieurs rectifications.

Reprise de la discussion du budget

M. des Rotours développe un amendement tendant à autoriser les propriétaires à distiller les betteraves avec dispense d'exercice et de licence. Il fait remarquer que si cette autorisation est refusée les produits betteraviers, dont les propriétaires n'ont pas encore pu se débarrasser, seraient peut-être perdus. M. des Rotours dit qu'il réclame simplement l'égalité pour tous, car il s'agit uniquement d'étendre aux producteurs de betteraves le privilège de bouilleurs de cru.

M. Margaine demande que ce privilège soit étendu à tous les produits du sol, seigles, avoines etc. Il demande la liberté pour chaque propriétaire ou la suppression du privilège pour les bouilleurs de cru (Très bien ! à droite et à gauche).

M. Tirard répond que l'industrie betteravière a reçu des privilèges énormes pour la fabrication du sucre. Il ne s'explique pas qu'on soulève présentement la question des bouilleurs de cru.

M. Margaine retire son amendement. Celui de M. des Rotours n'est pas pris en considération.

M. Wilson combat l'article 12 tendant à transformer la taxe du timbre sur les Compagnies d'assurance comme créant un impôt nouveau sur les assurés et une mesure injuste, nuisible.

M. Tirard répond que ces dispositions ont pour but d'empêcher les fraudes. L'article 12 est adopté.

M. Mackau demande la suppression de l'article 13 relatif à l'impôt sur les congrégations, comme une disposition dangereuse et injuste pouvant être plus tard étendue à toutes les catégories des citoyens.

M. Roche répond que l'article 13 ne fait que préciser les dispositions de la loi de 1880, pour empêcher les congrégations de les éluder.

M. Mackau constate que la réponse de M. Roche fait comprendre que toutes les paroles sont inutiles, car l'heure de l'exécution est venue. (Applaudissements à droite.)

M. Boulanger, commissaire du gouvernement, explique que le but de l'article 13 est de faire rentrer les congrégations dans le droit commun.

Après une réplique de M. Mackau, l'article 13 est adopté par 104 voix contre 91.

La séance est levée.

PROGRAMME DES THÉATRES

HIPPODROME ROUBAISIEN

BOULEVARD GAMBETTA

CIRQUE CONTINENTAL

Directeur-Propriétaire : M. LÉON

21 *Décembre* 1884, *dernier dimanche de séjour.*

à 8 heures 1/4 précises

SOIRÉE EXCEPTIONNELLE

LE DOCTEUR DU VILLAGE

Pantomime comique

Le Docteur, MM. Hadwin ; Lucas, Price ; Mathurin, Gougou ; Petit-Pierre, Edmonds ; Loid, Danel. — Lise, Mmes Loyal ; Paquerine, Danel ; Emma, Trapnell ; Rosette, Ravizza.

Serpolette, l'ânesse dressée du clown Gougou ;

Travail sans sello, par Mme Ashby ;

Falstaff, étalon dressé et présenté par M. Hadwin.

Miss LILLIAN

la jongleuse aux pyramides de cristal

LE TOURBILLON HUMAIN

magnifique exercice, par le célèbre Geretti

Toujours immense succès de

La troupe PAVANELLI, des Folies-Bergères de Paris, dans ses excentricités musicales

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Le Quadrille de Madame Angot, sur les pavés, pioches et balais.

TOUS LES ARTISTES

Ecuyères, Ecuyers, Gymnasiarques, et nouvelles scènes comiques, par tous les clowns et Calino Auguste.

Prix des places : Loges et Stalles-Chaises, 3 fr. ; Premières ou Pourtour 2 fr. ; Premières Galerie, 1 fr. ; Seconde Galerie, 0,50 c.

Billets à l'avance, au Cirque, de midi à quatre heures : Loges et stalles-chaises, 3 50 ; premières ou pourtour, 2 20 ; premières galeries, 1 10 ; secondes galeries, 60 c.

Les billets ne sont valables que pour la représentation pour laquelle ils ont été pris.

Les entrées pour les secondes galeries se feront par la rue des Longues-Haies.

AVIS. — L'administration du Cirque Continental a l'honneur de prévenir le public que toutes les Notes, Mémoires, Factures à payer, devront être présentées au Cirque avant le Jeudi, 25 courant.

THÉATRE DES BOULEVARDS. — Boulevard Gambetta. — Direction : M. Deschamps. — Dimanche 21 décembre. — Bureau à 5 h. 1/2. — Rideau à 6 h. 1/4.

Représentation extraordinaire

Le Naufrage de la Méduse, grand drame historique en 5 actes, par M. Charles Desnoyer.

La Mascotte, opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Chivot et Duru, musique de M. Edmond Audran

Ordre du spectacle : 1. Le Naufrage ; 2. à 9 heures, La Mascotte.

GRAND THÉATRE DE LILLE. — Dimanche 21 décembre, à 5 h. 1/2. Abonnements suspendus.

La Traviata, opéra en 4 actes, 3 tableaux.

Livre III, Chapitre I, comédie en 1 acte, de MM. E. Pierron et H. Auger.

La Mascotte, opéra-comique en 3 actes.

CRÉDIT LYONNAIS

Société anonyme fondée en 1863

CAPITAL : 200 MILLIONS

Agence de Roubaix, rue Nain, n°20; Tourcoing, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Dépôts remboursables : de 5 ans ; 5 0/0 l'an ; — à 3 ans, 4 1/2 0/0 l'an ; — à 2 an, 4 0/0 l'an ; — à 18 mois, 3 1/2 0/0 l'an ; — à 1 an, 3 0/0 l'an ; à plus court terme et à vue, à des taux divers. — Prêts sur titres. — Escompte et recouvrements. — Délivrance de chèques, traites, lettres de crédit, sur France et étranger. — Garde de titres. — Ordres de Bourse. — Vente sans frais des Obligations de chemins de fer aux prix des Compagnies. — Souscriptions. — Vente et achat de monnaies étrangères — Escompte de coupons divers. — Paiement immédiat *sans aucun frais* des coupons échus *Paris-Lyon-Méditerranée, Ouest, Est et Midi*, ainsi que des *Rentes françaises* et des Obligations *Ville de Paris* 28 déc. — 20826

LOTERIE DES ARTS DÉCORATIFS

TIRAGE COMPLÉMENTAIRE

31 DÉCEMBRE 1884

Un gros lot de 500,000 francs

1 gros lot de 100,000 fr. | 1 gros lot de 10,000 fr.
1 gros lot de 50,000 fr. | 25 lots de 1,000 fr.
2 gros lots de 25,000 fr. | 80 lots de 500 fr.

Au total, 106 lots formant 770,000 francs payables en argent à la Banque de France.

AVIS IMPORTANT. — Tous les billets vendus depuis le commencement de l'émission participeront à ce tirage au même titre que les 2,603,028 billets non placés lors du présent tirage. Le billet : UN franc. — En vente chez tous les marchands de tabac. On peut se les procurer directement par lettre adressée à M. H. AVENEL, directeur de la Loterie, au Palais de l'Industrie, Champs-Elysées, Paris. 31317

L'Assemblée générale ordinaire de la Cie de Navigation Havre-Paris-Lyon a eu lieu le 15 décembre.

La Commission et le Conseil annoncent 613,286,05 de bénéfices nets, l'exercice 1884-1885 s'annonce plus favorablement encore : le Conseil propose de distribuer 20 francs par action, impôt à déduire, et de réserver 193,286,05.

Adopté à l'unanimité.

Le coupon est payable à partir du 2 Janvier dans les agences de la Société Générale. 3705

Asthme, Oppression

Le SIROP de JANNIN

d'un succès toujours croissant depuis vingt ans, calme instantanément *les crises et amène une guérison rapide.*

Excellents effets dans les Palpitations, Rhumes, Maladies de Poitrine. — Le Flacon, 3 fr.

Dépôts à Roubaix, pharmacies Bataille, Sebert et Doublemart, et bonnes pharmacies. d. 12av. — 20982

AUX MALADES

Atteints de gastralgies, digestions difficiles, névralgies, migraines, constipation, épuisement, hémorragies, pertes de sang, flueurs blanches ; aux vieillards et aux convalescents, nous recommandons l'usage des **Pilules Baric**, toniques, reconstituantes, digestives. C'est le remède le plus facile à prendre et celui qui a obtenu le plus grand succès.

La boîte de 3 francs, se trouve dans toutes les pharmacies, à Roubaix, chez M. Deux, médecin-pharmacien ; à Tourcoing, pharmacie Bruneau, 2, rue de Lille. 21d.25j.1m.5a. — 31436

Avez-vous lu l'Almanach illustré des Pilules Suisses pour 1885? Si non, demandez le à votre Pharmacien, qui vous le donnera gratuitement; vous y trouverez des conseils précieux pour votre santé et des récits émouvants. En achetant une boîte de Pilules Suisses, n'oubliez pas de le demander, on le donne gratuitement à tout acheteur d'une boîte de Pilules Suisses.

Je souffrais depuis longtemps de maux de reins et de l'estomac; des que j'ai employé vos Pilules Suisses, j'ai éprouvé un grand soulagement, c'est pourquoi je vous prie de m'en envoyer encore une boîte a l'ir. 70, et je vous autorise à publier ma lettre, car on ne saurait trop louer l'efficacité de vos pilules. — H. GUÉRET, tisseur, St-Pierre-des-Ifs (eure). A. M. Hertzog, Pharm., 38, rue de Grammont, Paris.

COMMERCE

Céréales et farines

PARIS, samedi 20 décembre.

(*Dépêche spéciale*)

Farines. — 9 marques. — Tendance ferme.

	Cours précéd.	Cours du jour.
Courant	43 —	43 40
Janvier	43 10	43 50
4 premiers	43 30	43 80
4 de mars	44 25	44 60
Marque Corbeil	47 —	47 —

Circulation : 11,0 0

Blés. — Tendance soutenue.

Courant	20 80	20 75
Janvier	20 60	20 60
4 premiers	20 60	20 80
4 de mars	21 10	21 30

Seigles. — Tendance calme

Courant	16 10	16 25
Janvier	16 25	16 25
4 premiers	16 40	16 60
4 de mars	16 50	16 50

Par câble de MM. Siegfried, Gruner et Ce, représentés à Roubaix par M. Jules Cauet.

vendredi 19 déc. (Clôture).

MAÏS

NEW-YORK		CHICAGO	
Janvier 48	Juillet ..	Janvier 35 1/4	Juillet ..
Février 48 3/4	Août ..	Février. 34 3/4	Août ..
Mars .. 46 3/4	Sept. ..	Mars .. 34 3/4	Sept. ..
Avril	Octob. ..	Avril	Octob. ..
Mai .. 46 3/4	Nov. ..	Mai .. 37 1/2	Nov ..
Juin	Déc. ..	Juin	Déc. ..

FROMENT

Déc. .. 79 1/2	Juin .. 89 1/2	Janvier 71 3/4	Juillet ..
Janvier 80 1/2	Juillet ..	Février 72 1/4	Août ..
Février 82 3/4	Août ..	Mars .. 72 3/4	Sept. ..
Mars .. 85	Sept ..	Avril	Octob. ..
Avril .. 87	Octob. ..	Mai .. 73 3/4	Nov. ..
Mai .. 88 3/4	Nov. ..	Juin	Déc. ..

PARIS, 19 décembre

Avoine. — Prix faiblement tenus, mais sans variation.

Courant	17 50 17 25	4 premiers	18 .. 17 75
Janvier	17 50 17 25	4 de mars	18 25 18 ..
Janv.-fév	17 75 17 50		

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

Huiles, Graines

ET TOURTEAUX

LILLE, samedi 20 décembre.

	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.	TOURT. les 100 kil.
	Cours du jr	C. pr.		
Colza	60 ..	60 ..	21 .. 22 ..	18 .. 19 ..
Huile épurée	66 ..	66 ..	.. ..	.. .. ..
Œillette b g	.. ..	.. ..	25 .. 26 ..	18 .. ..
Lin de pays	.. ..	56 ..	20 .. 21 50	25 .. 26 ..
Lin étranger	.. ..	52 ..	18 .. 20 ..	22 50 24 ..
Chanvre	.. ..	.. ..	15	17 .. .. ..
Cameline	.. ..	.. ..	15 .. 17 ..	17 .. 18 ..

Huile épurée pour quinquet, 66 fr. l'hect.

PARIS, samedi 20 décembre.

(*Dépêche spéciale*)

Huile de colza.	C. préc.	C. du jr.	Huile de lin.	C. préc.	C. du jr
Courant	63 25	65 —	Courant	52 75	52 50
Janvier	66 —	65 75	Janvier	52 75	52 75
4 prem.	66 75	66 50	4 prem.	52 75	52 25
4 mars	67 75	67 50	4 mars	52 75	52 25

PARIS, 18 décembre.

Colza. — Les prix sont les mêmes qu'hier et les affaires sont à peu près nulles.

Le courant du mois se traite 65 25.

Le livrable en janvier reste coté sans affaires de 65 75 à 66 fr.

Les 4 premiers mois sont nominaux, de 66 50 à 67 fr.

Les 4 mois de mars demandés à 67 50, sont tenus à 67 75.

Les 4 mois de mai sont offerts à 68 25, avec quelques acheteurs à 68 fr.

Cote établie à 12 h. 1/2.

Disponible	65 25	.. ..	4 premiers	67 .	66 50
Courant	65 25	.. ..	4 de mars	67 75	67 50
Janvier	66 ..	65 75	4 de mai	68 25	68 ..

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0).

PARIS, 19 décembre.

Lins. — Affaires nulles. Cours absolument nominaux.

Disponible	52 50	53 .	4 premiers	52 50	53 ..
Courant	52 50	53 ..	4 de mars	52 50	53 .
Janvier	52 50	53 ..	4 de mai	52 50	53

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Sucres

LILLE, samedi 20 décembre.

COTE OFFICIELLE

	Cours du jour			Cours précéd.	
		Off.	Dem.		
Suc. n° 3 (88 deg.)	.. .. ..	31 .	30 50	31 ..	30 50
— bl. typ. n° 3	.. .. ..	.. ..	.. ..	43 50	.. ..
— pain 6 k n° 1	102 50	.. ..	.. ..	102 50	.. ..
Betteraves disp.	42 .	.. ..	.. ..	42 .	.. ..
Mélasse	.. ..	.. ..	.. ..	45 50	45 ..
3/6 fin disponib	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

PARIS, samedi 20 décembre.

(*Dépêche spéciale*)

Sucre indigène. — Tendance calme.

	Cours précéd.	Cours du jour.	C. de clôture.
88° dispon.	31 75 32 —	31 75 32 —	31 75 32 .

Sucres blancs. — Tendance soutenue.

Courant	38 60	38 60	38 75
Janvier	38 80	38 80	39 50
4 premiers	39 25	39 25	40 50
4 de mars	40 25	40 25